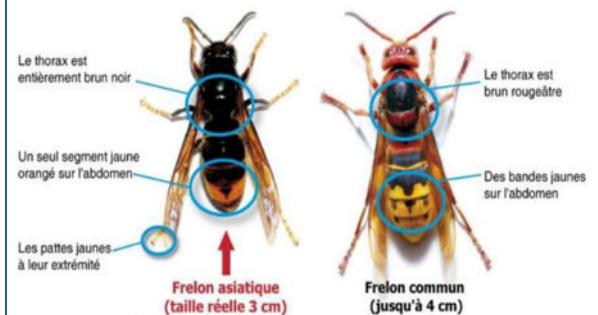


Le frelon asiatique est dangereux et nuisible :

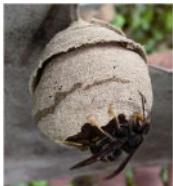
Risques de **piqûres** pouvant entraîner la mort (Allergies, chocs anaphylactiques, piqûres multiples près des nids...)

Prédation des abeilles domestiques et d'autres insectes polliniseurs

1 frelon peut consommer 70 abeilles par jour
1 colonie détruit 11kg d'insectes par saison



Espèce invasive originaire d'Asie (arrivée en France en 2004), il a colonisé rapidement tous les territoires !



Au printemps, développement de nids primaires sous une avancée de toit, dans un abri de jardin, dans une haie ou un buisson...

Puis, en été, installation souvent en haut des arbres de gros nids secondaires actifs jusqu'à la fin de l'automne.



Destruction à réaliser par un désinsectiseur équipé

Coût entre 110€ et 150€ sur lequel une aide du département via le GDSA71 est possible

ATTENTION DANGER ! Ne pas essayer de détruire les nids sans protection et en présence de personnes dans le voisinage



Prenez une photo du nid (et si possible de l'insecte) puis contactez un référent Frelon Asiatique

Gilbert BONTEMPS 06 61 10 24 62

gilbert.bontemps@hotmail.fr

Joël CHATEAU 06 84 82 05 69

joel.chateau@wanadoo.fr



Participez au piégeage des reines fondatrices en posant chez vous des pièges remplis d'un mélange 1/3 bière, 1/3 vin blanc, 1/3 sirop de fruits rouges

Entre fin février et le 15 mai, puis à partir du 1er septembre jusqu'aux premiers grands froids.

La prolifération du frelon asiatique est à la fois un problème de santé publique par le risque de piqûre et d'atteinte à la biodiversité par la prédation d'une quantité importante d'insectes pollinisateurs. Seuls, les apiculteurs ne pourront pas arrêter l'invasion... La participation de l'ensemble de la population par le piégeage des reines fondatrices sur tout le territoire pourra contribuer à endiguer sa progression.